

Préparation au Brevet fédéral de paralegal 2025-2026

Cadre général / Méthodologie			
1	07 mars B2.15	08h30-12h30	Introduction au programme, métiers du paralegal
		13h30-17h30	Domaine avocat
	14 mars F329	08h30-12h30	Domaine finance
		13h30-17h30	Méthodologie de résolution d'un cas (Syllogisme juridique)
Droit des sociétés, réels et des contrats			
2	28 mars	08h30-17h30	Droits des sociétés
	04 avril	08h30-12h30	Droits réels
		13h30-17h30	Contrats (partie générale)
	11 avril	08h30-17h30	Contrats (partie spéciale)
Procurations, droits civils, successions, régimes matrimoniaux, rédaction juridique			
3	09 mai	08h30-12h30	Représentation, capacité civile, procurations
	16 mai	08h30-17h30	Successions, Régimes matrimoniaux
	23 mai	08h30-17h30	Rédaction juridique
Droit fiscal et droit du travail			
4	06 juin	08h30-17h30	Droit fiscal
	13 juin	08h30-17h30	Droit fiscal
	20 juin	08h30-17h30	Droit du travail
Procédure civile, poursuites et faillites, exécution forcée, procédure administrative, sécurité sociale, droit des migrations			
5	29 août	08h30-17h30	Procédure civile, computation des délais
	05 septembre	08h30-17h30	Droit des poursuites et des faillites
		08h30-12h30	Exécution forcée
	19 septembre	13h30-17h30	Sécurité sociale
		08h30-17h30	Procédure administrative
	03 octobre	08h30-12h30	Droit des migrations
13h30-17h30		Examen en blanc partiel	
Recherches juridiques, archivage, protection des données			
6	31 octobre	08h30-12h30	Recherches juridiques
		13h30-17h30	Archivage, IT, dossier
	07 novembre	08h30-17h30	Protection des données
Droit pénal et propriété intellectuelle			
7	21 novembre	08h30-17h30	Propriété intellectuelle et droit des marques
	28 novembre	08h30-17h30	Droit pénal-DPA
	05 décembre	08h30-17h30	Procédure pénale
	12 décembre	08h30-12h30	Droit pénal-LBA
		13h30-17h30	En réserve
Préparation aux examens du brevet fédéral			
8	16 janvier 2026	08h30-17h30	Répétitoire et examen blanc
	23 janvier	08h30-17h30	
	30 janvier	08h30-17h30	
	06 février	08h30-17h30	En réserve

* Les cours sont dispensés les vendredis toute la journée.
Horaires : 08h30-12h30 & 13h30-17h30

La HEG-Genève se réserve le droit de ne pas ouvrir une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.
Programme et coûts sujets à modification sans préavis.